

Formulaire d'avenant du Québec  
F.A.Q. N° 4a

**Transport d'explosifs**

Le titre de l'**avenant** doit être écrit à la section « Conditions particulières » du contrat d'assurance. Quant aux informations requises dans l'**avenant**, elles peuvent être écrites à cette section ou dans l'**avenant** même, au choix de l'**assureur**.

Nom de l'assureur : .....

Nom de l'assuré désigné : .....

Avenant à la police d'assurance automobile N° : .....

Date de prise d'effet : cet **avenant** s'applique à partir du ..... à 0 h 01, heure normale  
à l'adresse de l'**assuré désigné**.

Prime d'assurance additionnelle à payer :

- Montants à payer : .....
- Date limite pour payer : .....

Véhicule visé : cet **avenant** s'applique uniquement au **véhicule désigné** suivant :

.....  
(numéro de référence écrit à la section « Conditions particulières » du contrat d'assurance)

Description de l'avenant

Cet **avenant** étend les garanties du contrat d'assurance au transport d'explosifs du type suivant :

.....

Règles particulières en cas d'explosion ou d'incendie

En cas d'explosion ou d'incendie causé par les effets de ces explosifs :

- Au chapitre A : le **montant d'assurance** est remplacé par le suivant : ..... \$.
- Au chapitre B : si le véhicule visé est assuré au chapitre B, les garanties de ce chapitre  
..... applicables à ce véhicule ou ses équipements et accessoires.  
*[demeurent / ne sont pas]*

Toutes les autres conditions du contrat d'assurance restent les mêmes.

\_\_\_\_\_  
**Signature de l'assuré désigné**